



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL

DECISION DU MAIRE

N° 91/24 OBJET : CREATION D'UNE GRILLE TARIFAIRE POUR LA MISE À DISPOSITION DE L'ABBAYE DE SILVACANE À DES FINS DE TOURNAGE ET DE PRISE DE VUE.

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire,
- Vu la nécessité de créer des tarifs pour la mise à disposition de l'Abbaye de Silvacane dans le cadre de « tournage et prise de vue »,

DECIDE de créer une grille tarifaire telle qu'elle est annexée pour la mise à disposition de l'Abbaye de Silvacane à des fins de tournage et prise de vue dans le cadre d'une prestation professionnelle.

DIT que ladite mise à disposition et ces tarifs sont applicables à compter de la publication de la décision.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, 11 décembre 2024



Le Maire

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après
télétransmission
En Sous-Préfecture le 16/12/24
Et de la publication ou notification le 16/12/24